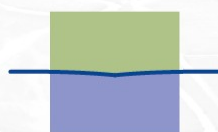


Observatoire des pratiques agricoles et des actions en faveur de la biodiversité aquatique et terrestre

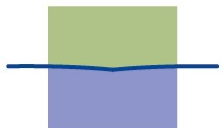
Commission d'évaluation et de surveillance

6 mars 2023



Etablissement public
du Marais poitevin





Etablissement public
du Marais poitevin

Etat d'avancement

- Développement d'une application sur internet en 2022, appuyé par un prestataire, ayant permis la publication d'une première version le 05/05/2022 :

Observatoire des pratiques agricoles et des actions en faveur de la biodiversité aquatique et terrestre

Mise à jour le 05/05/2022

L'observatoire des pratiques agricoles et des actions en faveur de la biodiversité aquatique et terrestre est l'un des outils créés dans le cadre du protocole d'accord du 18 décembre 2018.

Vous pouvez accéder à la première version de cet observatoire (volet accessible au public), élaboré et porté par l'Etablissement public du Marais poitevin (EPMP) et la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres.

-> [Accédez au site internet dédié à l'observatoire](#)

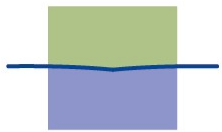
Cette première version sera améliorée et complétée très régulièrement par l'apport de nouvelles données et suite aux avis formulés par les membres de la Commission d'évaluation et de surveillance.

Cette application web est accessible au public sur le site internet de l'EPMP :

<https://observatoire-eau1779>

ainsi que sur le site internet de l'État dans le département des Deux-Sèvres :

<https://www.deux-sevres.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Projet-de-construction-de-reserves-de-substitution-bassin-versant-Sevre-Niortaise-et-Mignon/Observatoire-des-pratiques-agricoles-et-des-actions-en-faveur-de-la-biodiversite-aquatique-et-terrestre>

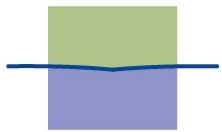


Etat d'avancement

Développements récents :

- Correction des anomalies repérées suite à la mise en ligne de l'application
- Mise en ligne des premières statistiques
- Production et mise en ligne de nouvelles versions des cartes d'enjeux et des cartes d'orientation du schéma directeur relatif à la biodiversité aquatique et terrestre
- Enregistrement des données pour les agriculteurs de la réserve de substitution SEV17 à Mauzé sur le Mignon,
- Améliorations du module de déclaration à la parcelle pour les exploitants agricoles irrigants
- Prestations externes : développement d'un serveur de « préproduction », contrat d'appui au développement de l'application
- Production d'un projet de rapport à la CES, en vue d'une publication





Etablissement public
du Marais poitevin

Appui aux utilisateurs

- Production d'un guide utilisateur (format PDF)

21/06/2022

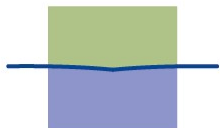
- Formation en présentiel / groupe d'appui à la saisie

27/06/2022, 7/11/2022, 5/12/2022

- Appui individuel en cas de blocages, par la Chambre d'agriculture inter-départementale des Deux-Sèvres et de Charente - Maritime ou par l'EPMP

en continu





Fonctionnalités de l'application : accès public

Etablissement public
du Marais poitevin



prénom_test Nom_test # Se Déconnecter

Site du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin : Parc du PNR

Accueil

Accès Agriculteur >

Accès public ▾

Tableau de bord public

Evolution de la biodiversité

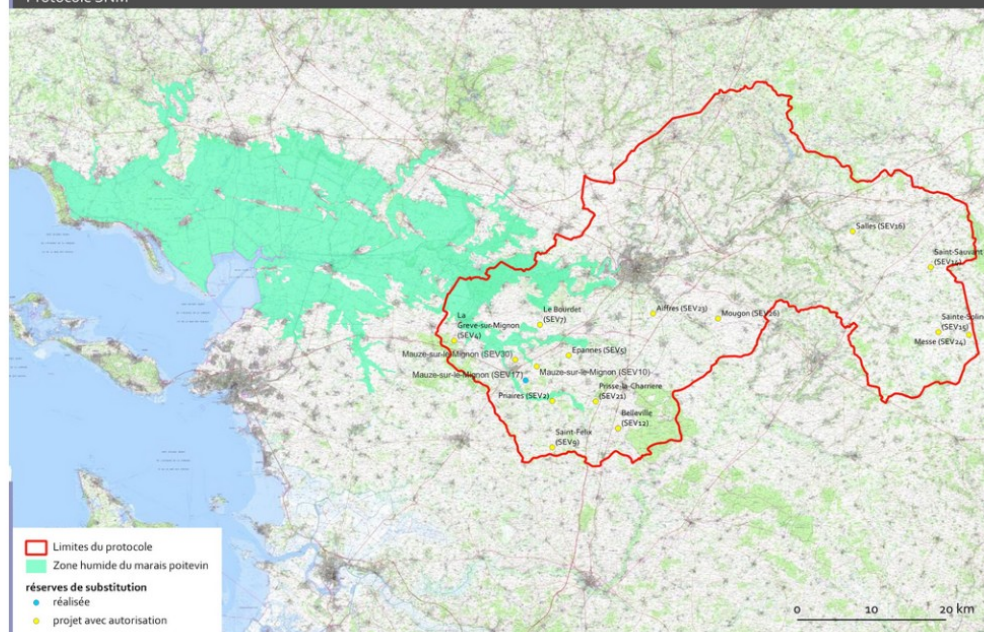
Schéma Directeur de la Biodiversité

Synthèse des volumes d'irrigation
consommés

Rapport annuel à la CES

Périmètre du CTGQ Sèvre Niortaise

Protocole SNM





Fonctionnalités de l'application : accès public

Etablissement public
du Marais poitevin



prénom_test Norm_test # Se Déconnecter

Accueil

Accès Agriculteur >

Accès public <

Tableau de bord public

Evolution de la biodiversité

Schéma Directeur de la Biodiversité

Synthèse des volumes d'irrigation
consommés

Rapport annuel à la CES

Tableau de bord public

Vous pouvez ici consulter les statistiques thématiques produites par l'outil, à différentes échelles et pour différentes années.

Afin de l'utiliser, commencez par sélectionner l'échelle de visualisation vous intéressant (par exemple une commune, un epci, un bassin versant, etc.), choisissez ensuite un élément en particulier (par exemple une commune spécifique) et sélectionnez enfin l'année voulue. Les statistiques calculées par l'observatoire sur cette commune et pour l'année spécifiée seront ainsi visibles.

Les données fournies concernent la partie du secteur (par exemple de la commune) située dans le périmètre du protocole.

Visualisation des secteurs



Visualisation des statistiques par secteur

Choisissez l'échelle de visualisation:

Intercommunalité

Choisissez l'élément à visualiser:

CA du Niortais

Choisissez l'année:

2021-2022

Superficie

Superficie des secteurs en hectares : 82201.8
Superficie des parcelles en culture principale avoine (ha) : 182.0
Superficie des parcelles en culture principale blé dur (ha) : 1099.2
Superficie des parcelles en culture principale blé tendre (ha) : 16612.9
Superficie des parcelles en culture principale colza (ha) : 3326.3
Superficie des parcelles en culture principale maïs (ha) : 7065.3
Superficie des parcelles en culture principale orge (ha) : 3802.7
Superficie des parcelles en culture principale tournesol (ha) : 5268.2
Superficie totale des parcelles déclarées à la PAC (ha) : 59292.9

Parcelles en agriculture biologique

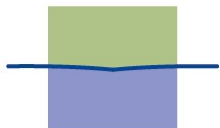
Nombre de parcelles ayant été converties en agriculture biologique : 1487.0
Superficie de parcelles converties en agriculture biologique (ha) : 3878.2

Schéma directeur pour la biodiversité

Haies existantes sur le secteur (mètres linéaires) : 4638482.2
Haies et bandes enherbées en projet sur le secteur (mètres linéaires) : 7573.3

Informations générales sur les parcelles d'un secteur

Nombre d'agriculteurs par secteur : 692.0
Nombre de parcelles sur un secteur : 17295.0



Fonctionnalités de l'application : accès public

Etablissement public
du Marais poitevin



prénom_test Nom_test # Se Déconnecter

Accueil

Accès Agriculteur >

Accès public ▾

Tableau de bord public

Evolution de la biodiversité

Schéma Directeur de la Biodiversité

Synthèse des volumes d'irrigation
consommés

Rapport annuel à la CES

Schéma Directeur de la Biodiversité

Vous pouvez consulter ici les cartes relatives au Schéma Directeur de Biodiversité du territoire.

Ces cartes communales destinées à couvrir l'ensemble du périmètre du protocole d'accord pour une agriculture durable, ont été élaborées à partir de 2019 en concertation avec les acteurs du territoire. A partir des différentes données de contexte environnemental et d'enjeux avifaunistiques, des préconisations en termes d'implantation de haies/bois/bandes enherbées/espaces ouverts ont été formulées: ces couches de données sont consultables via "Choisissez le jeu de données". A l'aide de ces différentes couches, les agriculteurs ont pu positionner leurs projets de plantations défini dans leurs engagements.

Seules les communes centres et périphériques de la tranche 1 des travaux bénéficient de cartes validées; le travail est en cours sur le reste du territoire.

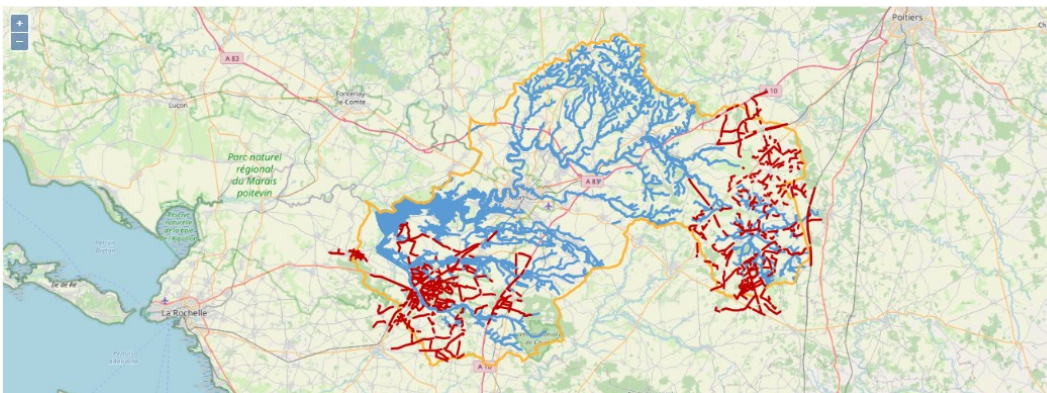
Vous pouvez visualiser les différentes données du schéma directeur sur la carte interactive (sélectionner sur la droite l'année souhaitée), ou télécharger les cartes produites sur les liens suivants :

Cartes d'orientation des communes de la 1ère tranche de travaux

Cartes d'orientation des communes limitrophes de la 1ère tranche de travaux

Page de téléchargement des cartes d'enjeu de la 1ère tranche de travaux

Visualisation des données



Sélection des données à afficher

Choisissez l'année :

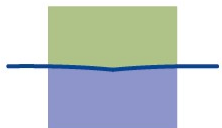
2021-2022 ▾

Choisissez les thématiques

preconisations ▾

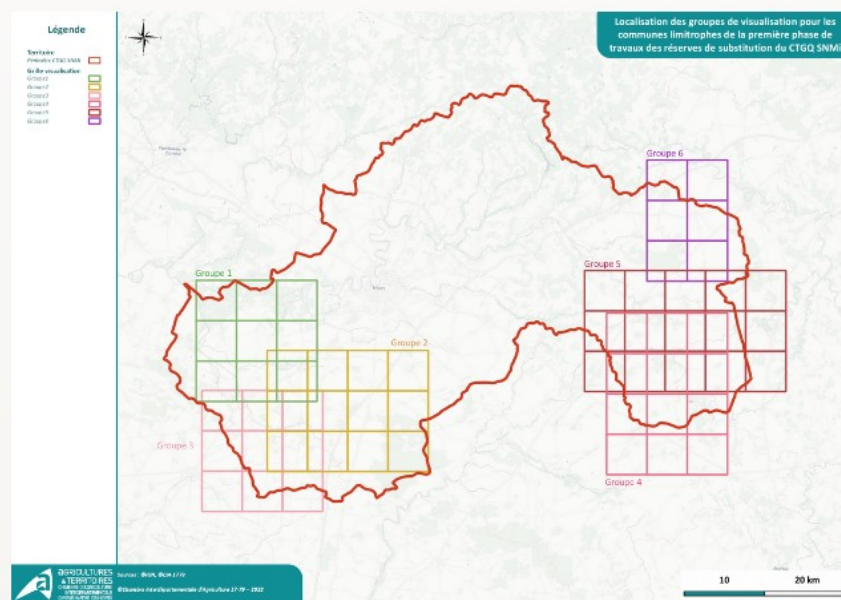
Choix des données à afficher:

- Bandes enherbées Sèvre Niortaise Mignon
- Plantation de bois Sèvre Niortaise Mignon
- Haies Sèvre Niortaise Mignon
- Ornithologiques Sèvre Niortaise Mignon

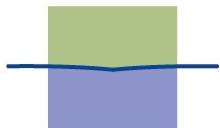


Fonctionnalités de l'application : accès public

Ces cartes d'enjeu sont réparties en dix thématiques et en six groupes. La carte suivante permet d'identifier les différents groupes :



- 1) Bandes enherbées et BCAE : [télécharger](#)
- 2) Contexte piscicole : [télécharger](#)
- 3) Continuité écologique : [télécharger](#)
- 4) Enjeux santé humaine : [télécharger](#)
- 5) Hydrologie et continuité hydrologique : [télécharger](#)



Fonctionnalités de l'application : accès public

Etablissement public
du Marais poitevin



prénom_test Nom_test # Se Déconnecter

Accueil

Accès Agriculteur >

Accès public ▾

Tableau de bord public

Evolution de la biodiversité

Schéma Directeur de la Biodiversité

Synthèse des volumes d'irrigation
consommés

Rapport annuel à la CES

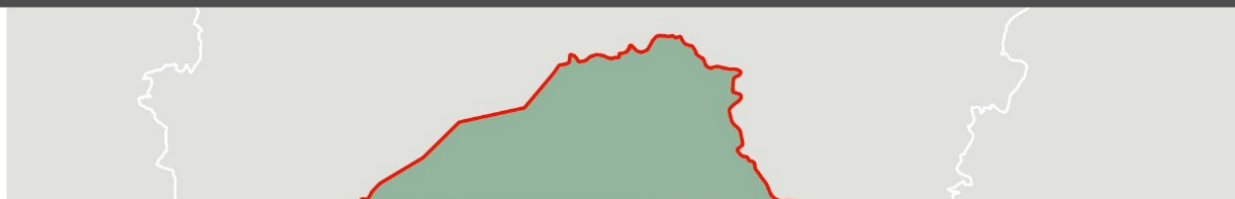
Sous bassin versant	Volumes consommés en période d'été (m³)	Volumes consommés en période hivernale (m³)
MP1 Sèvre Niortaise amont	1698565	2863
MP2 Sèvre Niortaise moyenne	32228	4466
MP3 Lambon	1015117	0
MP4 Sèvre Niortaise réalimentée	0	1724263
MP5_3 Marais Sèvre Niortaise	86696	0
MP7 Mignon-Courance	5368412	37272

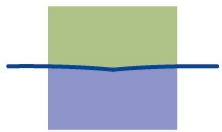
Sous-bassins versants / zones de gestion en périmètre du protocole Sèvre Niortaise Mignon



Protocole SNM

- Limites du protocole
- Zone humide du marais poitevin
- réserves de substitution**
 - réalisée
 - projet avec autorisation
- zones de gestion**





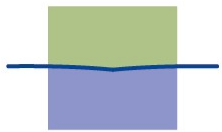
Etablissement public
du Marais poitevin

Fonctionnalités de l'application : accès public

Deux onglets en attente de données :

- Onglet « Rapport à la CES »
- Onglet « Evolution de la biodiversité »





Etablissement public
du Marais poitevin

Fonctionnalités de l'application : accès agriculteur



prénom_test Nom_test # Se Déconnecter

Accueil

Accès Agriculteur ▾

Présentation

Déclaration à la parcelle

Déclaration relative aux engagements individuels

Accès public >

Accueil agriculteur

Bienvenue sur votre espace personnel,
en tant qu'agriculteur-irrigant sur le périmètre du protocole d'accord, vous devez transmettre annuellement et pour chaque parcelle située sur le périmètre, les informations suivantes :

Pour la "Déclaration à la parcelle" :

- vos cultures principales avec dates d'implantation et récolte ;
- vos cultures intermédiaires avec dates d'implantation et de récolte ;
- l'indice de fréquence de traitement (IFT) ;
- données relatives à l'irrigation.

Pour la "Déclaration relative aux engagements individuels" :

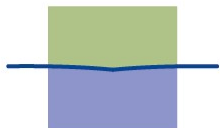
- déclarer l'effectivité de vos engagements individuels ;
- transmettre les justificatifs associés (photographie, plans, attestation de formation, etc.).

Pour vous aider à saisir ces informations, vous pouvez vous référer au guide utilisateur, ou nous contacter sur l'adresse mail observatoire.eau@epmp-marais-poitvin.fr en cas de blocages.

Les données brutes collectées sont uniquement consultables par les organismes de contrôle (EPMP, DDT) en charge de suivre la stricte application du protocole d'accord. La gestion des données suit les principes de la RGPD. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de la CNIL : [Comprendre-le-rgpd](https://www.cnil.fr/fr/comprendre-le-rgpd).

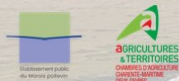
© 2022, Etablissement public du Marais poitevin

observatoire.eau@epmp-marais-poitvin.fr



Fonctionnalités de l'application : accès agriculteur

Etablissement public
du Marais poitevin



prénom_test Nom_test # Se Déconnecter

Accueil

Accès Agriculteur

Présentation

Déclaration à la parcelle

Déclaration relative aux
engagements individuels

Accès public

Déclaration à la parcelle

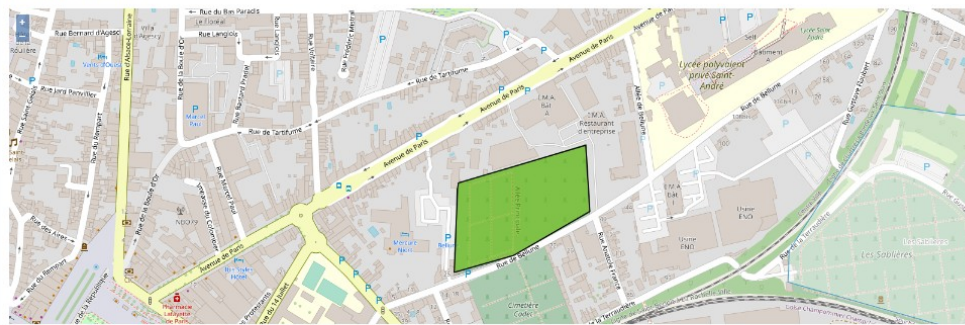
La carte interactive permet de sélectionner une de vos parcelles déclarée à la PAC dans le tableau placé à droite de la page. La récapitulation est possible.

Le formulaire situé sous le tableau permet de saisir les informations parcellaires relatives à l'assolement et à l'irrigation. La saisie concerne votre parcellaire contenu dans le périmètre du Contrat Territorial de Gestion Quantitative Sèvre Niortaise Mignon (CTGQ SNMI).

Les données à renseigner couvrent, au 1er Novembre 2022, l'année hydrologique 2021-2022. Ainsi les renseignements à fournir couvrent vos parcelles du **1er novembre 2021 au 1er novembre 2022**.

Pour plus d'information sur vos droits concernant ces données, nous vous invitons à visiter le site du CNIL : Comprendre-le-rgpd

Visualisation des parcelles



Sélection des données à afficher

10

Rechercher

Numéro Parcelle	Code Culture	Culture D1	Culture D2	Bio
1_2	TRN			Non
1_1	MIS			Non
2_1	SOJ			Non

Total 3



Saisie de données à la parcelle

irrigable irrigue

Irrigation (m³) Intrants Origine de l'apport en eau

50 FT forage

Culture Dates de mise en place Dates de récolte (destruction) CIPAN Dérobée

CGO - Autre céréale	07/11/2022	12/11/2022	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BDH - Blé dur d'hiver	30/11/2022	15/12/2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SNE - Surface agricole	16/12/2022	05/02/2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CHA - Autre céréale	07/03/2023	10/05/2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CGH - Autre céréale	20/05/2023	20/05/2023	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ENREGISTRER

Cumuls des surfaces calculées à l'exploitation

Somme des volumes d'eau déclarés (m³) Surface irrigable (ha) Surface totale des parcelles (ha)

420 0.0383 0.0383



Fonctionnalités de l'application : accès agriculteur

Etablissement public
du Marais poitevin



prénom_test Nom_test # Se Déconnecter

Accueil

Accès Agriculteur

Présentation

Déclaration à la parcelle

Déclaration relative aux
engagements individuels

Accès public

Liste des engagements

engagement de la démarche de conversion en bio sous 3 ans
maintien des prairies naturelles
mise en place de cultures intermédiaires (CIPAN) au-delà de la durée réglementaire
date de fin de contrat

Technique d'amélioration utilisée :

Chaque année sur l'équivalent de la surface irrigable de l'exploitation :
Désherbage mécanique
Diminution de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques via l'utilisation de matériel alternatif :
- Bineuse
- Herse étrille
- Houe rotative
- Autre outil de désherbage mécanique
Lutte biologique

Déclaration (Documents à partager)

CONFIRMER LA DÉCLARATION DES DONNÉES DE SUIVI

engagement de la démarche de conversion en bio sous 3 ans

conversion bio – engagement choisit

x 1_2 Oui Non

x 2_1 Oui Non

x 1_1 Oui Non

AJOUTER UNE DÉCLARATION

ENREGISTRER

maintien des prairies naturelles

surface (ha) en prairie naturelle

x 1_1

x 1_2

AJOUTER UNE DÉCLARATION

ENREGISTRER

technique de lutte alternative (désherbage mécanique bio contrôlé etc...)

technique choisie - désherbage mécanique

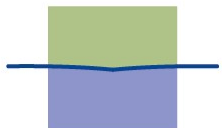
Oui Non

outil utilisé - désherbage mécanique

Houe

surface concernée (ha) – désherbage mécanique


3



Etablissement public
du Marais poitevin

Fonctionnalités de l'application : accès superviseur



 # Se Déconnecter

Accueil

Superviseur ▾

Accueil superviseur

Contrôle des déclarations à la
parcelle

Contrôle des données de suivi des
engagements

Accès public >

Accueil superviseur

Dans l'onglet « Contrôle des déclarations à la parcelle » :

Cet onglet fonctionne de façon similaire à l'onglet de déclaration à la parcelle dans l'espace personnel des exploitants. A la différence qu'il est possible de sélectionner une campagne d'irrigation particulière. Le choix du territoire de rattachement permet de filtrer les exploitations disponibles à la consultation.

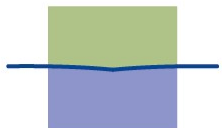
Une carte interactive permet de sélectionner une parcelle qui est alors affichée et éditable dans le tableau. La réciproque est possible. En dessous du tableau, des formulaires renseignent les données d'irrigation, d'IFT et la succession de culture sur la parcelle sélectionnée.

Dans l'onglet « Contrôle des données de suivi des engagements individuels » :

Cet onglet permet de contrôler les informations et documents transmis par les exploitants via l'onglet de "déclaration relatifs aux engagements individuels". Il est possible de sélectionner une campagne d'irrigation particulière. Le choix du territoire de rattachement permet de filtrer les exploitations disponibles à la consultation.

Lorsqu'un compte exploitant est sélectionné, la liste de ses engagements est affichée dans la liste sur la gauche de la page. Une fenêtre d'information décrit chaque engagement. Sur la droite de la page est affiché l'ensemble des paramètres de suivis, correspondant aux différents engagements de l'exploitant sélectionné. Pour chaque paramètre la valeur initiale, actuelle (dernière donnée déclarée par l'exploitant) et objectif sont affichées.

Les documents qui ont pu être partagés par l'exploitant sont disponibles à la suite de chaque paramètre d'engagements. Une liste déroulante permet au contrôleur d'établir la validité de chaque déclaration.



Fonctionnalités de l'application : accès superviseur

Etablissement public
du Marais poitevin



Se Déconnecter

Accueil

Superviseur ▾

Accueil superviseur

Contrôle des déclarations à la
parcelle

Contrôle des données de suivi des
engagements

Accès public >

Contrôle des déclarations à la parcelle

Description de la fonction de l'onglet

Choix campagne d'irrigation

2022-2023 ▾

Choix du territoire de rattachement

MP7 ▾

Choix agriculteur

099999999 ▾

Visualisation des parcelles des exploitants



Visualisation et édition des données parcelaires

10 ▾

Recherche

Numéro Pacage	Code Culture	Culture D1	Culture D2	Bio	Hve
2_1	SOJ			Non	
1_1	MIS			Non	
1_2	TRN			Non	

Total 3



Visualisation données saisies à la parcelle

Irrigable Irriguée

Irrigation (m²)

350

Intrants

IFT

Origine de l'apport en eau

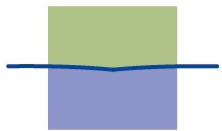
forage ▾

Culture Dates de mise en place Dates de récolte (destruction) CIPAN Dérobée

ORH ▾ 06/12/2022 14/12/2022

BDT ▾ 02/01/2023 18/01/2023

CMM ▾ 03/02/2023 28/02/2023



Fonctionnalités de l'application : accès superviseur

Etablissement public
du Marais poitevin



Se Déconnecter

Accueil

Superviseur ▾

Accueil superviseur

Contrôle des déclarations à la
parcelle

Contrôle des données de suivi des
engagements

Accès public >

Choix campagne d'irrigation

2021-2022 ▾

Choix du territoire de rattachement

MP7 ▾

Choix agriculteur

099999999 ▾

Liste des engagements

engagement de la démarche de conversion en bio sous 3 ans
maintien des prairies naturelles
technique de lutte alternative (désherbage mécanique bio contrôle etc...)
mise en place de cultures intermédiaires (CIPAN) au-delà de la durée réglementaire
date de fin de contrat

Déclaration (Documents à partagés)

engagement de la démarche de conversion en bio sous 3 ans

conversion bio – engagement choisit

1_2 ▾	Valeur initiale	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Valeur objectif	▾	⊙	↓	⊞
2_1 ▾	Valeur initiale	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Valeur objectif	▾	⊙	↓	⊞
1_1 ▾	Valeur initiale	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Valeur objectif	▾	⊙	↓	⊞

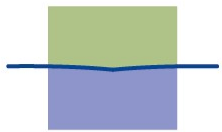
ENREGISTER

maintien des prairies naturelles

surface (ha) en prairie naturelle

▾	Valeur initiale	13 ▾	Valeur objectif	▾	⊙	↓	⊞
▾	Valeur initiale	15 ▾	Valeur objectif	▾	⊙	↓	⊞

ENREGISTER



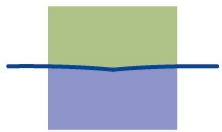
Etablissement public
du Marais poitevin

Maintenance évolutive

Plusieurs chantiers seront en continu sur toute la durée de vie de l'observatoire :

- Production cartographique du schéma directeur de la biodiversité aquatique et terrestre
- Intégration annuelle des nouvelles données (référentiel parcellaire géographique (RPG) issu des déclarations de la politique agricole commune, qualité de l'eau (ARS), consommation d'eau pour les volumes de l'irrigation agricole (EPMP, etc.)
- Mise à jour des engagements individuels
- Gestion de la base de données
- Maintenance de l'application
- Appui aux utilisateurs
- Calculs de statistiques



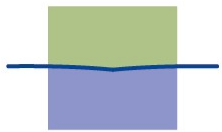


Maintenance évolutive

Il est également prévu une amélioration continue des fonctionnalités de l'observatoire, par exemple :

- Intégration des inventaires de biodiversité, notamment issus de « l'état zéro », porté par la Société coopérative de l'eau
- Contrôles automatiques de cohérence de données
- Amélioration de l'interface utilisateur pour faciliter les saisies et contrôles
- Exports de données sous différents formats exploitables
- Intégrations de données supplémentaires
- Etc.





Calendrier annuel des intégrations de données

- RPG : intégration des données en octobre
- Déclarations des agriculteurs : de Novembre à fin décembre
- Organisme unique de gestion collective : récupération des données consolidées par l'EPMP en mars

